

ou vous ne le croyez pas, et alors on aurait dû dépêcher beaucoup plus d'agents là-bas afin de chasser l'IWA de l'île par la crainte.

L'hon. M. Fulton: Monsieur le président, j'imagine que mon honorable ami parle de l'incident de Badger; du moins, d'après ce qu'il dit, je le pense. S'il parle de cet incident, ses renseignements et les miens sont tout à fait différents, car mes renseignements, qui ont été vérifiés, disent qu'il ne s'agissait pas du cas de 66 policiers, agissant sans avoir été provoqués, contre un groupe pacifique isolé de tout lieu de désordre. Ce qui s'est produit de fait, c'est qu'à deux reprises, un peu plus tôt, dans cette même région, des routes avaient été barricadées et des dommages avaient été causés à la propriété, savoir à un véhicule qui tentait d'y passer. Les tempéraments s'échauffaient constamment et pour mettre le comble à l'agitation un fort groupe de personnes s'est massé à la fourche d'un chemin très fréquenté, celui précisément où d'autres véhicules devaient circuler ce soir-là. Le tableau qu'a tracé l'honorable député est donc bien loin d'être conforme à la réalité. La Gendarmerie est intervenue en corps, c'est vrai, comme feraient des policiers intelligents. La première manœuvre a consisté, m'a-t-on informé, et j'en suis convaincu, parce que c'était la bonne méthode à suivre, à persuader les gens de se disperser paisiblement. Malheureusement, les hommes ont refusé de se rendre à cette demande et, plus tard, d'obtempérer à l'ordre qu'ils en avaient reçu. La violence a alors éclaté. Toutefois, le tableau que l'honorable député a tracé est, je crois, très inexact.

M. Granger: Monsieur le président, comme les troubles qui font l'objet du débat se sont produits l'hiver dernier dans ma région du moins en grande partie, je voudrais participer à la discussion au sujet du refus de renforts de la Gendarmerie. Je n'ai nulle intention de parler du contrat passé entre la Gendarmerie royale du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve. Les tribunaux sont saisis de l'affaire et, en outre, cela n'a aucun rapport avec l'aspect du problème dont je veux parler.

On a tellement dénaturé les faits, comme en fait foi, par exemple, l'article de journal dont a donné lecture l'honorable député de Timiskaming, et on a fait tellement de suppositions et d'allégations à propos de ce qui est arrivé à Terre-Neuve qu'on devrait, à mon avis, exposer toutes les circonstances qui ont entouré la demande de renforts et le refus qui a été apporté. Je dois dire qu'en dépit de toutes les critiques qui ont pu être formulées, tout concourt à démontrer, d'après

ce que je sais et ce que j'ai appris, que la Gendarmerie est un organisme impartial et courageux. On n'ignorait certes pas qu'il y avait de graves désordres à Terre-Neuve, qu'il y avait des émeutes, que des hommes à moitié vêtus étaient jetés hors des camps de bûcherons par une température glaciale. Bien des gens ont cru qu'on les intimidait; l'inquiétude gagnait tout le monde à cause de la menace continuelle des émeutes. En outre, bien des gens étrangers au conflit sentaient que leur vie et leurs propriétés étaient menacées, de même que leur tranquillité. Je ne peux donc faire mieux que de laisser ces gens parler par eux-mêmes.

On a déposé récemment à la Chambre des lettres envoyées au premier ministre par ceux qui se sont élevés contre la décision du gouvernement de ne pas envoyer de renforts de la Gendarmerie à Terre-Neuve. J'aimerais lire deux de ces lettres et deux de ces télégrammes, car, d'après moi, ils dépeignent parfaitement la situation du point de vue de ceux qui se trouvaient dans la région et ont été témoins de ce qui s'est passé. La première lettre est de M. George Hicks de Grand-Falls, homme très bien, citoyen très respecté, et, je pourrais ajouter, conservateur authentique. Il écrit au premier ministre en ces termes:

Monsieur le premier ministre,

Je reviens de l'enterrement de l'agent de police M. Moss, victime de voies de fait commises par un membre de la foule illégalement attroupée à Badger mardi soir. Il s'occupait alors avec d'autres gendarmes et agents de police à disperser la foule.

Environ deux cent cinquante ex-militaires ont assisté à son enterrement, car il était un ancien soldat de la guerre de Corée et appartenait au service de sécurité depuis six mois seulement. C'est bien triste et tout le pays est fort bouleversé. Il laisse sa mère et son beau-père. Sa mère est bien malade depuis quelque temps et on se doute de l'effet qu'aura sur elle cette épreuve.

Vous vous souviendrez que j'ai eu l'honneur et le privilège de vous présenter aux gens de Grand-Falls il y a moins d'un an. Nous étions tous si heureux de vous avoir parmi nous, et encore bien plus quand peu après vous êtes devenu premier ministre de tous les Canadiens. Tout était calme alors ici. Aujourd'hui, cependant, nous sommes engagée dans ce qu'on a qualifié de guerre civile, frère contre frère et père contre fils.

Toute cette lutte dans une collectivité qui a seulement connu la paix et le bonheur pendant plus de cinquante ans est réellement un choc. J'ose dire que personne ne le ressent plus vivement que moi. Je suis arrivé ici comme jeune instituteur en 1906. J'ai enseigné 7 ans. J'ai passé 5 des meilleures années de ma vie outre-mer lors de la première guerre. A mon retour, j'ai travaillé pour l'AND Company pendant une quarantaine d'années. Je suis à ma retraite depuis 1953. J'ai vu construire ces usines. J'ai vu la ville prendre de l'expansion. J'ai vu les temples religieux élever leur noble façade. J'ai vu surgir les salles de haut savoir. J'ai vu cette ville où régnait une solitude sauvage se développer dans la beauté